

**Département de Science politique  
Université du Québec à Montréal  
Session HIVER 2018**

**POL 4721-40  
ANALYSE DE LA POLITIQUE DE DÉFENSE DU CANADA  
Jeudi 9h30 à 12h30**

**Chargé de cours : Samir BATTISS, PhD**

Disponibilité : Lundi du 14h à 15h30  
ou sur rendez-vous

Adresse électronique : [battiss.samir@uqam.ca](mailto:battiss.samir@uqam.ca)

## **DESCRIPTIF DU COURS**

L'évolution des objectifs et des modalités d'application de la politique de défense canadienne. La mission militaire et les missions de paix. Les différents programmes rattachés à la défense. L'incidence politique et économique des règles qui régissent l'octroi des budgets et l'acquisition des équipements. L'impact particulier sur d'autres volets de l'intervention gouvernementale dont la politique technologique et la politique industrielle.

## **OBJECTIFS DU COURS**

Le cours vise un double objectif touchant tant à la méthodologie d'analyse qu'au contenu de la politique de défense du Canada *per se*. Une fois intégrés, ces paramètres permettront de développer une capacité d'analyse pluridisciplinaire des explications et des enjeux externes et internes de la politique de défense et de prendre en compte l'interaction entre les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux intervenant dans l'élaboration et l'exécution de ladite politique

- Souligner la pluridisciplinarité nécessaire du cadre d'analyse de la politique de défense pour obtenir une vision globale de celle-ci ;
- Permettre aux étudiants de se familiariser avec les subtilités multidimensionnelles qui sous-tendent le contenu de la politique de défense du Canada.

### **Étapes**

- ✓ Identifier les principaux axes et fondements de la politique de défense du Canada grâce aux apports de la science politique, des relations internationales et des études historiques ;

- ✓ Développer un esprit critique en matière participation à des alliances ou des cadres bilatéraux et plurilatéraux de coopération militaire et de sécurité ;
- ✓ Saisir comment les enjeux internationaux présents et futurs impactent l'élaboration d'une politique de défense qui ménagent une nécessité stratégique immédiate avec une culture stratégique qui trouvent ses racines dans des données internes qu'externes ;
- ✓ La mise en perspective des différents acteurs, publics et privés, intervenant monde, avec ses forces, ses valeurs, ses lacunes.
- ✓ L'analyse des débats qui alimentent l'actualité de la politique d'acquisition de matériels par les forces canadiennes, ses acteurs (publics et privés) et ses intérêts ainsi que ses enjeux (mener à bien les missions assignées, crédibilité politique, tant externes qu'internes (budgétaires, en matière d'aménagement du territoire, etc...))

## ORGANISATION ET DÉMARCHE PÉDAGOGIQUES

Le cours sera composé en majeure partie d'exposés magistraux effectués par l'enseignant entre coupés de discussion sur le thème du cours. Nous encourageons d'ailleurs fortement les étudiants-es à intervenir lors des séances. Il est également possible qu'un conférencier soit appelé à faire une présentation au cours de la session.

Des lectures complémentaires à la matière vue en classe sont aux programmes et seront sujettes à évaluations. Des textes complétant le cours seront disponibles en ligne sur le portail MOODLE de l'UQÀM, à l'adresse <http://www.moodle.uqam.ca/>.

Une procédure d'accès à MOODLE pour les étudiants-es qui ne sont pas familiers-ères avec l'utilisation de ce système est jointe en annexe de ce plan de cours.

## DISPONIBILITÉS / COMMUNICATION PAR COURRIEL

Il est rappelé que le chargé de cours reste à la disposition des étudiants dans **les limites du raisonnable et de ses engagements en dehors des activités d'enseignement.**

Ses disponibilités pour la session HIVER 2018 sont : **Lundi du 14h à 15h30.** En dehors de ces deux créneaux horaires, il est demandé de prendre rendez-vous dans les formes habituelles (soit directement au moment des cours ou par courriel).

L'envoi de courriel sur l'adresse « uqam.ca » DOIT IMPÉRATIVEMENT CONCERNER DES QUESTIONS NON-TRAITEES DIRECTEMENT EN COURS.

- **Dans ce cas**, la réponse peut intervenir :
  - ✓ SOIT par courriel dans un délai raisonnable ;
  - ✓ SOIT lors de la séance suivante ;
- **À défaut**, le message ne sera pas traité de manière prioritaire ;

L'envoi des versions électroniques des travaux demandés se fait sur l'adresse courriel suivante : [uqampol4721@gmail.com](mailto:uqampol4721@gmail.com)

## ÉVALUATION

*Des consignes plus précises vous seront fournies au cours de la session, notamment concernant la méthodologie retenue pour les travaux.*

### **1. UN EXAMEN DE MI-SESSION : EXAMEN ÉCLAIR (20 %).**

Ce premier examen consiste en un examen éclair en classe, d'une durée d'une heure

**DATE: 22 FÉVRIER 2018**

Les questions de cours portant sur les exposés magistraux et les lectures – **durée 1 heure**. Vos réponses devront s'appuyer sur la matière vue en classe ainsi que sur les textes mis à votre disposition. Une recherche complémentaire est également encouragée.

### **2. PLAN DÉTAILLÉ (30 %) SUR UN SUJET DE RÉFLEXION (à choisir parmi les propositions soumises par l'enseignant)**

De plus amples précisions seront données lors de la séance introductive

**DATE DE REMISE : 22 FÉVRIER 2018**

Prélude au travail de recherche ci-après, le consiste en un plan exhaustif comprenant :

- ✓ 10 % pour l'introduction provisoire du travail mais répondant à la forme standard telle que prévue par la méthodologie universitaire en science politique (Mise en contexte, l'ébauche de la problématique, l'hypothèse, etc.);
- ✓ 10 % pour la structure de l'argumentation ;
- ✓ 10 % une bibliographie indicative **mais commentée** avec 7 références dont 5 de nature académique.

### **3. EXAMEN DE FIN DE SESSION 1 - TRAVAIL DE RECHERCHE (30 %) – remise au plus tard le 20 AVRIL 2018, 17 H**

Vous devrez réaliser un travail de recherche

- d'une longueur approximative de 12-15 pages, par étudiant (ou 20 pages pour binômes)
- sur un sujet de votre choix pour la fin de la session, parmi les questions soumises par l'enseignant.

Le travail en tant que tel devra être déposé en classe lors du dernier cours ou au secrétariat du département de science politique (A-3405) **au plus tard le 20 avril 2018, 17 h.** Les critères généraux de correction pour cette évaluation seront

- 1) la qualité de la recherche effectuée ;
- 2) la cohérence d'ensemble du texte et la structure de la démonstration ;
- 3) l'utilisation rigoureuse et pertinente de sources universitaires et sérieuses ;
- 4) le respect des règles de présentation d'un travail académique et
- 5) l'effort critique.

Votre texte devra être documenté et étayé par des sources sérieuses et reconnues : articles scientifiques, quotidiens, notes de recherches, livres, etc. (NB : les sources « Wikipedia » ne seront pas acceptées).

### **4. UN EXAMEN DE FIN SESSION 2 : EXAMEN ÉCLAIR (20 %). 19 Avril 2018**

Ce dernier examen consiste en un examen éclair en classe, d'une durée d'une heure, qui aura lieu le **19 avril 2018**.

Les questions de cours portant sur les exposés magistraux et les lectures – **durée 1 heure**. Vos réponses devront s'appuyer sur la matière vue en classe ainsi que sur les textes mis à votre disposition. Une recherche complémentaire est également encouragée.

## THÉMATIQUES ABORDÉES DANS LE CADRE DU COURS

Le premier volet aborde les différentes écoles de pensée permettant de poser un cadre éclectique mais important pour embrasser les différentes notions connexes à l'idée de « politique de défense », notamment issues de la science politique et des relations internationales, des études historiques sous leurs volets politique et militaire. Sont mises en évidence ici les contraintes internationales et la soumission des forces armées et des dirigeants politiques aux aléas et aux vicissitudes stratégiques qui ont contribué à façonner une identité militaire canadienne.

Le second consiste surtout à faire un examen des effets produits par les mécanismes de l'État et les interférences financières et industrielles. Ceci pour porter une attention particulière à :

- la place des forces armées, des autres acteurs de l'État dans la l'élaboration de la politique de défense du Canada ;
- la détermination de l'existence ou non d'une « exception pacifiste québécoise » ;
- et, aux évolutions du monde industriel canadien de l'armement face aux enjeux multiples en termes de concurrence internationale (politique d'acquisition des matériels, coopération v.s souveraineté industrielle), d'aménagement du territoire (restructuration, retombée géographique, etc...)

*L'attention des étudiants/étudiantes est attirée le fait que l'approche du présent cours est de manière thématique et non pas selon un calendrier précis.*

*Les examens ne traiteront cependant que des connaissances vues en cours et dans les lectures obligatoires transmises au moyen de MOODLE Le chargé de cours ne donne pas ses notes de cours ou PowerPoint, il encourage cependant les étudiantes / étudiants à partager leurs notes, notamment avec les personnes ayant été absentes. Ce ne doit pas cependant les dispenser d'une assiduité sans faille aux cours et dans les lectures.*

*Par ailleurs, les étudiantes et étudiants sont invités à faire des liens entre les différents cours suivis, à participer à des activités académiques offertes par le Département, la Faculté et l'Université d'une manière générale. Ce n'est que par la transdisciplinarité des Savoirs que leur formation prend son sens sur des sujets aussi complexes.*

**SEMAINE DE LECTURE DU 26 FÉVRIER AU 2 MARS 2018**

## THÉMATIQUES

### Séance 1

Prise de contact / Présentation du cours / Entente d'évaluation

Mise au point méthodologique pour les travaux de session

Importance de disposer d'un cadre analytique pluridisciplinaire de la politique de défense du Canada

#### PARTIE I

#### LES APPORTS DE LA SCIENCE POLITIQUE, DE L'HISTOIRE ET DES ÉTUDES STRATÉGIQUES

- **Thème 1** – Rappels sur les écoles / courants de pensée en RI et la politique de défense
- **Thème 2** - Impacts des Idées sur la Formulation de la Politique de Défense
- **Thème 3** Apport des études géopolitiques - Implications de la Géographie sur la Politique de défense : la Géopolitique
- **Thème 4**- Concept de *puissance* et Politique Canadienne de Défense
- **Thème 5**- liens entre Politique étrangère et Politique Canadienne de Défense
- **Thème 6**- Comportements des États dans les Alliances et Politique de défense du Canada

#### PARTIE II

#### LES APPORTS DES POLITIQUES PUBLIQUES, DES ÉTUDES CONSTITUTIONNELLES ET DES SCIENCES ADMINISTRATIVES

- **Thème 7** - Principes fondamentaux de la prise de décisions et politique publique de la défense (I)
- **Thème 8** Politique de défense et Constitution (Principes fondamentaux : rôles des pouvoirs exécutif et législatif en matière de défense (II))
- **Thème 9** – Politique de défense et Économie (I) - Les finances publiques et la politique de défense : Existe-t-il un « bon » budget pour la Défense? (Processus d'élaboration du budget; « Lobbies et corporatisme militaires »)
- **Thème 10**- Politique de défense et Économie (II). Retombées économiques et les activités liées à la Défense nationale
- **Thème 11**- Économie de la défense et industries de défense : les principes (Dépenses militaires, Marchés publics; Industries duales / Recherche – Développement; Souveraineté industrielle / conservation du savoir-faire ou trans-nationalisme industriel)
- **Thème 12**. Politique de défense, Forces armées et Société

## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

(Des textes seront diffusés via moodle)

### Indications bibliographiques

CHAPNICK, Adam “Choisir son camp : le mythe de la neutralité canadienne dans les affaires internationales”, *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no. 2, été 2007, p. 69-72.

CHAPNICK, Adam, “The Canadian Middle Power Myth”, *International Journal*, vol. LV, no 2, printemps 2000, p. 188-206.

DUPUIS-DERI, Francis, *L'armée canadienne n'est pas l'armée du salut*, Montréal, Lux, 2010

CRAIG, Gordon A. et Alexander L. GEORGE, *Force and Statecraft. Diplomatic Problems of Our Time*, New York, Oxford University Press, 1990 (2<sup>e</sup> éd.), 288p.

HENAULT, Flavien, « La perception de la Première Guerre mondiale au Québec de 1914 à aujourd'hui », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, no. 2, hiver 2003, p.129-133.

LEGAULT, Roch et Jean LAMARRE, dir, *La Première Guerre mondiale et le Canada*, Montréal, Méridien, 1999, 270p.

MARTIN, Jean, « Vimy, avril 1917 : la naissance de quelle nation ? » *Revue militaire canadienne*, vol. 11, no 2, printemps 2011, p. 32-38.

HAROUN, Sam, *Le Canada et la guerre. Essai sur l'engagement militaire canadien de Laurier à Harper*, Québec, Septentrion, 2009, 149p

MALONEY, Sean M., « Pourquoi perpétuer le mythe ? », *Revue militaire canadienne*, vol. 8, no 1, printemps 2007, p. 100-102.

MASSIE, Justin, “Making Sense of Canada’s ‘Irrational’ International Security Policy. A Tale of Three Strategic Cultures”, *International Journal*, vol. 64, no 3, été 2009, p. 625-645.

MASSIE, Justin, « Regional Strategic Subcultures? Canadians and the Use of Force in Afghanistan and Iraq », *La politique étrangère du Canada*, vol. 14, no 2, printemps 2008, p. 19-48.

MASSIE, Justin et Stéphane ROUSSEL, « Au service de l'unité : Le rôle des mythes en politique étrangère canadienne », *La politique étrangère du Canada*, vol. 14, no 2, printemps 2008, p. 67-93.

MICHAUD, Nelson, “La politique étrangère canadienne. Mythes persistants et réalité confuse?”, dans Robert BERNIER, dir. *L'espace canadien : Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 448-473.

MORTON, Desmond, *Billet pour le front. Histoire sociale des volontaires canadiens (1914-1919)*, Montréal, Athena, 2005, 346p.

- RICHARD, Béatrice, *La mémoire de Dieppe: Radioscopie d'un mythe*, Montréal, VLB éditeur, 2002, 207p.
- ROUSSEL, Stéphane, « La protection de l'Arctique : Les Canadiens et les Québécois, même combat ? » dans Robert BERNIER, dir. *L'espace canadien : Mythes et réalités. Une perspective québécoise*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2010, p. 429-445.
- ROUSSEL, Stéphane et Jean-Christophe BOUCHER, « The Myth of the Pacific Society: Quebec's Contemporary Strategic Culture », *The American Review of Canadian Studies*, vol. 38, no 2, été 2008, p. 165-187. Mis à jour et re-publié dans Duane BRATT et Christopher J. KUKUCHA, dir., *Reading in Canadian Foreign Policy: Classic Debates and New Ideas*, Toronto, Oxford University Press, 2011 (2<sup>e</sup> éd.), p. 277-298.
- ROUSSEL, Stéphane, et François PERREAULT, « Le retour du Canada dans l'Arctique ou le parfait alignement des logiques stratégiques, politiques et idéologiques », dans Miriam FAHMY (dir.), *L'état du Québec 2009*, Montréal, Fides, 2008, p. 574-579.
- SCHMIDT, Brian C. « The Primacy of National Security » dans Steve SMITH, Amelia HADFIELD et Tim DUNNE, *Foreign Policy. Theories, Actors, Cases*, Oxford, Oxford University Press, 2008, p. 156-169.
- TURENNE SJOLANDER, Claire et Kathryn TREVENEN, « Constructing Canadian Foreign Policy. Myth of Good International Citizens, Protectors, and the War in Afghanistan » dans J. Marshall BEIER et Lana WYLIE et dir., *Canadian Foreign Policy in Critical Perspective*, Oxford University Press, 2009, p. 44-57
- VENESSON, Pascal, « Force armée et politique étrangère », dans Frédéric CHARILLON, dir. *Politique étrangère. Nouveaux regards*, Paris, Presses de Science po, 2002, 320-330.
- WAGNER, Eric, « Un royaume pacifique ? Le mythe canadien du maintien de la paix et la guerre froide », *Revue militaire canadienne*, vol. 7, no. 4, hiver 2006-2007, p. 45-54.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :  
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :  
<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :  
514-987-0348  
calacs @uqam.ca  
[www.trepepourelles.org](http://www.trepepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :  
514-987-3185  
Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

## PLAGIAT

*Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique*

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : [www.integrite.uqam.ca](http://www.integrite.uqam.ca)

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.